



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 8 juin 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	29	29 + 4 pouvoirs

Date de convocation
2 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le huit juin à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, FERNANDEZ Sophie, HENNEQUIN Virgil, CATERINO Marie-Laure, BLANCHOT Bastien, CHAUDET Martine, BERNIER Romain, BEHL Frédérique, MENERAT Thierry, PIAT Isabelle, RIBAILLE Cécile, ARNAUD Adrien, SINGEVIN Pascal, CLERGEAT Pascaline, GRENIER Pascal, PROTAT Anne-Lucy, THIBAUT David, KACEMI Farida, MARTIN Antoine, BARDET Alice, ASCENSO Mickaël, DUGARD Sophie, POUZIN Jean-Michel, BERGERET Fanny, RENNESSON Arnaud, MOUZON Valentin, SABATINO Anne, BEAUFILS Luc, COLLOT-TOUZÉ Nelly.**
Représentés : **HUART Gérald pouvoir donné à MAGLOIRE Arnaud, TIEDREZ Valérie pouvoir donné à BEHL Frédérique, GAUTHERIN Tristan pouvoir donné à BLANCHOT Bastien, GULTEKIN Gülcan pouvoir donné à HENNEQUIN Virgil.**

Madame BARDET Alice a été nommée secrétaire de séance

Objet : **BUDGET PRINCIPAL – affectations des résultats 2025**
N° de délibération : **20260608_20**

Rapporteur : M. BERNIER

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Arnaud MAGLOIRE
Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2025,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,
Constatant que le compte administratif présente :

- Un excédent de fonctionnement de **3.549.990,07 €**

A/ <u>Résultat de l'exercice</u>	
Déficit	
Excédent	1 541 146,13 €
B/ <u>Résultats antérieurs reportés</u> (ligne 002 du compte administratif)	
Déficit	
Excédent	2 008 843,94 €
C/ RESULTAT A AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	3 549 990,07 €
D/ <u>Solde d'exécution d'investissement</u>	
D 001 (besoin de financement)	-2 739 587,58 €
R 001 (excédent de financement)	
E/ <u>Soldes des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	
Excédent de financement	2 273 432,51 €
F/ BESOIN (-) OU EXCEDENT (+) DE FINANCEMENT = D + E	-466 155,07 €
AFFECTATION	
G/ <u>RESERVES</u>	
R 1068	466 155,07 €
H/ <u>REPORT EN FONCTIONNEMENT</u>	
Déficit D 002	
Excédent R 002	3 083 835,00 €
I AFFECTATION = C = G + H	3 549 990,07 €

Décide **à la majorité** hormis une abstention de Mme Collot-Touzé, d'affecter le résultat comme suit :

- 466 155.07 € en recettes d'investissement (1068)
- 3 083 835.00 € en report en recettes de fonctionnement (002)

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
29	4	32	0	1	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Affiché le 9 juin 2026

Pour extrait conforme

Arnaud MAGLOIRE, maire



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.06.12 13:37:32 +0200
Ref:11188303-16877735-1-D
Signature numérique
le Maire